



## **LETTRE OUVERTE :**

### **Les raisons de la colère des agents territoriaux de Villejuif**

**le 7 décembre 2015**

Mesdames et Messieurs les administrés et usagers des services publics de Villejuif,

Le personnel territorial de la mairie et du CCAS de Villejuif souhaite vous informer de la dégradation des conditions de travail, de la baisse de qualité du service public rendu à la population et du recul des droits des fonctionnaires en matière de déroulé de carrière et d'accès aux loisirs, sport et culture.

Depuis le 8 octobre 2015, les agents sont en mouvement social exigeant des moyens suffisants au bon fonctionnement du service public et notamment des écoles.

Hélas les agents n'ont pas été entendus par l'employeur et n'ont eu d'autres choix que de durcir le mouvement le vendredi 4 décembre avec une grève reconductible dès le 7 décembre. Les organisations syndicales en ont informé Monsieur le Maire dès le 2 décembre 2015. C'est de sa responsabilité de communiquer auprès de la population concernant les services perturbés ou fermés. Cela ne relève pas du syndicat.

Nous nous battons pour nos droits et nos acquis mais aussi pour un service public de qualité. Et aujourd'hui force est de constater que, tout est remis en cause, tout est sujet à négociations même ce qui relève de la loi et du statut de la fonction publique territoriale.

- Le non remplacement des agents qui fait que nous nous retrouvons en sous-effectif dans les écoles, dans les équipements municipaux

engendrant des dysfonctionnements importants dans le service public rendu

- Le matériel de nettoyage et d'entretien, leur qualité et le manque de réactivité d'approvisionnement mettent en péril la qualité d'accueil des enfants, des usagers ...
- Tous les agents ne peuvent prétendre à stationner sur les 50 places du parking municipal et doivent payer 140 €/mois pour venir travailler à Villejuif avec leur véhicule
- L'avancement de carrière des agents qui relèverait de la subjectivité, du cas par cas
- Une position peu claire de l'employeur sur le maintien du Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) permettant aux agents les plus fragiles économiquement de bénéficier à des vacances ou loisirs

Certes, grâce à la détermination des agents et leur attachement au service public, quelques engagements ont été pris par l'employeur, mais à la marge et sans réelle garantie qu'ils soient respectés. Nous disons STOP au MEPRIS de notre employeur. C'est pour cette raison que nous quittons la table des négociations avec le Maire de Villejuif.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ce mouvement, nous vous remercions de votre compréhension et nous remercions les habitants et parents qui nous soutiennent.

Les organisations syndicales des territoriaux de Villejuif

**APPELLENT À UN RASSEMBLEMENT POUR LES AGENTS, HABITANTS,  
PARENTS, ENFANTS...**

**Jeudi 10 décembre à 18h30 sur la place Elsa TRIOLET**

**(devant la médiathèque)**